

2019



Votre magazine d'Informations municipales

L'HOSPITALIER



L'équipe municipale et les agents communaux vous souhaitent une très belle année 2019



Les quatre saisons à l'Hôpital Le Grand

www.lhopitallegrand.fr

Sommaire :

- Edito de Mme le Maire
- Un grand MERCI à...
- Rappel...
- Commission « Ressources et Gestion »
- Commission « Enfance, Familles, Aînés »
- Commission « Lien social - Communication »
- Commission « Cadre de vie »
- Projets travaux 2019
- Cela c'est passé en 2018
- Notre environnement
- Communication de Loire-Forez Agglo
- Démarches administratives
- Les associations communiquent
- Un Hospitalier à l'honneur
- Passion voyage
- La vie municipale au milieu du 19^{ème} siècle.

RAPPEL HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi	> 9h00 à 12h30
Mardi	> 9h00 à 12h00 et 14h00-17h00
Mercredi	> 9h00 à 12h30
Jeudi	> 9h00 à 12h30
Vendredi	> 9h00 à 12h00 et 14h00-17h00



CORRESPONDANTS DE PRESSE LOCAUX

Vous souhaitez communiquer sur un événement, une actualité ou une réalisation spéciale, deux correspondants locaux sont à votre disposition :

La Tribune
LE PROGRÈS

Cécile CRETON
cecill.ou@hotmail.fr

LE PAYS
FOREZ - CŒUR DE LOIRE

Yves Lachaud
lachaud.yves@gmail.com

NUMEROS UTILES

Mairie : 04 77 76 13 70

Location salles communales : 06 79 26 53 04
Location tables et bancs : 06 33 78 68 78
N°vert ordures ménagères : 0 800 881 024
Ecole : 04 77 76 13 73

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15

REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION distribuée gratuitement

Directrice de publication : Frédérique Rochette
Rédaction : Equipe municipale, Associations, Hospitaliers
Mise en page : Commission Lien social-Communication
Impression : Graphy

Tirage à 450 exemplaires

EDITO de Mme le Maire



Chers hospitaliers,

Cette fin d'année 2018, à l'heure où je vous parle, notre actualité est très tendue avec les manifestations des « gilets jaunes ». Notre commune n'a pas été touchée mais ces actions impactent le quotidien de beaucoup de gens de par leur dissémination sur tout le territoire. Personne ne sait quel est le devenir de ces actions qui montrent le mal être de nos concitoyens.

Au niveau communal, un des faits marquants de cette année 2018 a été les mouvements au sein de l'équipe enseignante de l'école communale avec des étapes qui ont été difficiles pour les enfants et leurs parents. La fin de l'année scolaire 2017/2018 a été notamment un peu chaotique avec le changement de direction et ensuite l'annonce d'une fermeture de classe mais tout semble rentré dans l'ordre avec la nouvelle année scolaire. Nous souhaitons la bienvenue à cette équipe en grande partie renouvelée.

Il a juste été dommage d'avoir à faire la une des journaux locaux pour attirer l'attention de l'Education Nationale sur une situation délicate et source d'inquiétude légitime pour les parents.

Sur un plan plus positif et comme cela était prévu, l'année scolaire 2018/2019 a vu le retour de la semaine sur 4 jours. Ces nouveaux horaires ont semble-t-il amplifié une augmentation de fréquentation à la cantine scolaire.

Comme toujours, vous avez tous un certain nombre d'activités et de services qui vous sont proposées par les associations qui gravitent sur notre commune que ce soit pour l'encadrement des enfants ou pour les loisirs. Elles apportent une dynamique qui crée du lien entre tous. Je remercie ici, tous les bénévoles qui les font vivre car c'est leur engagement qui rend la vie attrayante dans nos campagnes.

Cette année, la fibre arrive enfin à nos domiciles sauf quelques cas particuliers. En parallèle, une partie de la population a dû prendre en compte la modification de l'adressage que nous avons mise en place dans le printemps. Cette action du conseil a été assez dense mais elle avait été rendue nécessaire par le déploiement de la fibre. Les élus sont conscients des désagréments engendrés et remercient tous les habitants pour leur acceptation de cette démarche dont malgré tout beaucoup ont vu le bénéfice apporté.

En ce qui concerne les travaux menés par la commune, nous pouvons, depuis le courant du mois de mai, profiter de l'aménagement du parking du cimetière qui rend le secteur bien plus pratique dans son utilisation, plus sécurisant pour sa sortie et plus agréable visuellement. Depuis cet automne, les utilisateurs de la salle des associations ont également pu constater que les travaux engagés dans l'été apportent efficacité acoustique et thermique.

Vous allez pouvoir découvrir au fil des pages de ce bulletin tout ce qui a fait l'année 2018 et les projets de 2019. Les adjoints vont vous détailler les actions menées par leur commission. Ils voudraient pouvoir faire plus, mais des baisses de dotations nous ont encore été appliquées et le conseil doit faire des choix pour prendre en compte cette réalité. Les élus des collectivités territoriales se battent pour essayer d'enrayer ces baisses de dotation mais les directives de l'Etat sont là et chacun doit participer à la réduction du déficit national.

Comme chaque année, je tiens à remercier très sincèrement tous les agents communaux. Leur travail quotidien est nécessaire pour les services à la population. Leur dévouement, leur professionnalisme et leur sérieux méritent d'être souligné. Je leur suis reconnaissante de leur implication.

Pour clore ce « mot du maire », l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos vœux les plus sincères pour la nouvelle année. Nous souhaitons une très bonne année 2019 avec à la clé, santé, joie, bonheur et prospérité pour vous, vos familles et les personnes qui vous sont chères.

Nous vous donnons rendez-vous pour les vœux de la municipalité qui se dérouleront le **18 janvier 2018 à la salle des fêtes « Espace Marguerite Gonon » à 18h30.**

Bonnes fêtes de Noël à tous.

Frédérique Rochette

RECAPITULATIF 2018

19 janvier	Soirée des vœux de la municipalité
28 janvier	Loto du sou des écoles
18 mars	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
24 mars	Soirée dansante du comité des fêtes
21 avril	Opération Une Rose Un Espoir
28 avril	Balade contée organisée par la bibliothèque
1 er mai	Vide grenier du comité des fêtes
8 mai	Commémoration de l'armistice de 1945
2&3 juin	Voyage du comité des fêtes à Paris
24 juin	Concours de pétanque « Les Amis de Rémi »
25 août	Passage d'une étape du Tour Loire Pilat Forez
13 octobre	1er festival de théâtre amateur
10 novembre	Animation « Préparation d'un plat indonésien » à la bibliothèque
11 novembre	Commémoration de l'armistice de 1918 Passage de la course à pieds Les Lieues Foreziennes
8 décembre	Colis de la municipalité aux aînés
31 décembre	Réveillon du comité des fêtes



>

ETAT CIVIL

En raison de la mise en application de la nouvelle loi sur le RGPD (Règlement Européen sur la protection des données) fin mai 2018 il ne nous est plus possible d'assurer, en toute sécurité juridique, la communication du traditionnel « état civil » (Naissance, mariage, décès,...).

En effet il conviendrait alors de nous assurer d'avoir un accord formel écrit de la part des personnes citées ou de leur représentant, chose qu'il nous est impossible d'assurer techniquement. Nous le regrettons car nous savons qu'il s'agissait d'une rubrique appréciée par les Hospitaliers, mais nous nous devons de nous conformer à cette réglementation.

UN GRAND MERCI A.....



Toute l'équipe municipale tient à remercier tout spécialement :

> **Les agents municipaux** de notre commune. Par leur engagement quotidien, pour leurs initiatives, pour leur souplesse dans la gestion des horaires et des priorités. Ils sont des contributeurs de premier ordre pour le bien être des Hospitaliers.

> Plus généralement tous les Hospitaliers qui apportent régulièrement leurs concours ponctuels ou réguliers dans de petites ou grandes actions de la commune.

Les dirigeants et membres des associations, de la bibliothèque, du comité des fêtes en font bien sûr partie en donnant de leur temps et de leurs compétences pour rendre la commune plus attractive, dynamique, sportive, culturelle,...

RAPPEL...

Rappel aux règles d'urbanisme



Avant tout projet d'installation ou construction sur vos terrains « d'accessoires » à la maison ou au jardin (ex : pergola, abri de jardin, abri de voiture ou camping car, piscine...) il faut prendre contact avec la mairie pour faire les demandes d'autorisation. Le but n'est pas de vouloir tout contrôler, encore moins refuser, mais plutôt de s'assurer que les projets se fassent dans le respect des règles du Plan Local d'Urbanisme. Il arrive même souvent que cela fasse l'objet de conseil dans les réalisations. Surtout sachant que la plupart de ce type de « petits équipements annexes » est exonéré de taxe d'équipement.

Rappel des horaires de tontes/débroussaillage/coupe du bois/bricolage avec outils à moteur thermique..

Afin de respecter des périodes de « silence » pour le voisinage, un cadre précis d'horaires pour l'utilisation des engins bruyants est défini par la loi comme suit :

- . Du lundi au vendredi de 8.30 h à 12 h et de 14.30 h à 19.30 h
- . Le samedi de 9.00 h à 12.00 h et de 15.00 h à 19.00 h
- . Le dimanche et les jours fériés de 10.00 h à 12.00 h seulement.

Merci de bien vouloir respecter ce cadre pour le bon respect du voisinage.



Rappel sur le comportement des chiens ou de leur propriétaire

Toujours des plaintes en mairie sur les chiens qui jappent trop souvent ou trop longtemps ce qui perturbe la quiétude du voisinage immédiat. Idem pour les déjections à des endroits inappropriés ou les propriétaires qui laissent uriner leur chien sur des murs privés.

Merci à ceux qui se reconnaissent de faire évoluer leur comportement et ceux de leur animal préféré.



Vitesse excessive

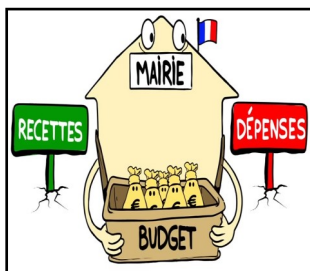
Trop de constats de vitesses excessives sur les voies de la commune, y compris sur les voies à l'intérieur des lotissements où la présence de piétons ou d'enfants présente des risques d'accidents potentiellement graves. Certains véhicules sont « extérieurs » à la commune, mais d'autres sont conduits par des Hospitaliers. Merci de respecter les limitations et d'adapter votre vitesse au contexte.



Containers d'ordures ménagères

Ceux-ci doivent être sur la zone de collecte le plus tard possible et rangés dès que possible. Il n'est pas normal de voir des containers rester (et souvent gêner) plusieurs jours d'affilés.





COMMISSION « RESSOURCES ET GESTION »

Cette commission est en charge de :

- . L'élaboration et du suivi du budget communal ;
- . La présentation du compte administratif en fin d'exercice.

Compte tenu des restrictions budgétaires que connaissent actuellement les collectivités territoriales, la commission a une mission importante de limitation des dépenses et de l'endettement afin de maintenir un niveau d'imposition acceptable pour tous les Hospitaliers.

Le compte administratif 2017 – Section de fonctionnement

Dépenses : 409 458 € . En baisse par rapport à 2016 (411 537 €)

Les charges de personnel : 171 140 € :

Augmentation de 10 % des dépenses suite à l'embauche de personnel à temps partiel (cantine + travaux d'entretien) + rémunération exceptionnelle des agents recenseurs et attribution des tickets restaurants pour les agents de la commune.

Les charges de gestion courante : 101 174 €

Baisse de 10,4 % des dépenses. Constituées de : indemnités des élus, la contribution au SIEL et à l'association « Les Chambons » (gestion du périscolaire et centre de loisirs)

Les charges à caractère général : 102 420 €

Baisse de 6.8 %. Il s'agit principalement de :
Consommation des énergies (eau, électricité, combustibles) ;
Entretien des bâtiments et des équipements ;
Fournitures scolaires ;
Assurances...

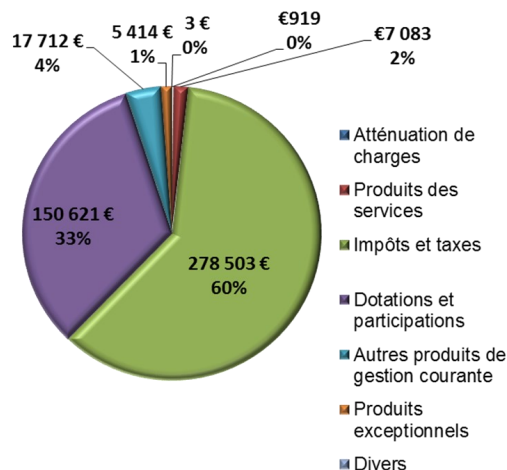
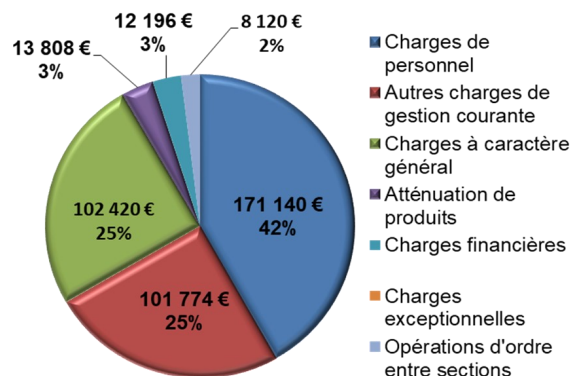
Recettes de 487 731 € .

En hausse de 5,9 % par rapport à 2016 (460 255 €)

Impôts et taxes : 278 503 € dont taxes foncières et d'habitation : 242 438 €

Dotations Etat et Loire Forez Agglo : 150 621 €.

Cette augmentation résulte notamment de l'augmentation du nombre d'habitants de notre commune : 1 024 habitants au 1^{er} janvier 2017



Le résultat comptable de l'exercice est de + 78 273 €

Ce résultat donne une capacité d'autofinancement brute (CAF) d'environ 86 000 €, permettant le financement d'investissements sans le recours à l'emprunt.

Les impôts locaux

Les taux d'imposition sont stables dans notre commune depuis 2012 :

- 11.34 % pour la taxe d'habitation ;
- 13.53 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- 25.13 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

En 2017, dans le département de la Loire, les taux moyens d'imposition des communes de 500 à 2000 habitants sont de :

- 12.24 % pour la taxe d'habitation ;
- 15.49 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- 43.70 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Nous nous situons donc dans une « fourchette basse » vis-à-vis des communes équivalentes.

Les emprunts

Début 2019, il nous restera 2 emprunts à rembourser d'un montant de 600 000 € mais pour lesquels 2/3 du capital est déjà remboursé. Ils concernent les extensions réalisées sur l'Etablissement Rural d'Animation (ERA).

Les annuités (capital et intérêts) restant à payer sont les suivantes :

2019 : 73 562,48 €	2021 : 48 998,24 €
2020 : 73 562,48 €	2022 : 12 217,09 €

Ainsi et sauf nouveau recours à l'emprunt d'ici là, fin 2022 la commune aura un endettement nul.

Les restrictions budgétaires

Les collectivités locales et en premier lieu les communes, sont confrontées à des restrictions importantes de dotation de la part de l'Etat. Pour notre commune la **dotation globale de fonctionnement** a évolué de la façon suivante :

- 124 000 € en 2013 (128 € par habitant) ;
- 121 000 € en 2014 (122 € par habitant) ;
- 116 000 € en 2015 (115 € par habitant) ;
- 107 784 € en 2016 (105 € par habitant) ;
- 104 776 € en 2017 (102 € par habitant) ;
- 108 900 € en 2018 (106 € par habitant).

Cela constitue une baisse de 17 % en 5 ans de la dotation par habitant...ce qui est très significatif à l'échelle de notre budget.

Nous avons réussi à limiter nos dépenses tout en conservant le même taux d'imposition !

Nous continuons à mettre en œuvre les actions suivantes :

- Réduction des dépenses de fonctionnement ;
- Limitation des investissements non indispensables en privilégiant les investissements subventionnés ;
- Non recours aux emprunts.

Responsable de la commission :
Patrick Hémar
Membres de la commission :
Frédérique Rochette, Christine Gabe-Rochet, Didier Rochet, Sylvain Cluzel, Pierre Chevrot



COMMISSION « ENFANCE, FAMILLES, AINÉS »



L'ÉCOLE :

Cette nouvelle rentrée scolaire a vu le retour de la semaine à 4 jours. En effet, après une concertation avec tous les acteurs (enseignants, parents d'élèves) il a été voté en conseil municipal de revenir à une semaine de 4 jours. La décision a été transmise à l'académie qui a donné son accord.

Voici les nouveaux horaires :

L'Hôpital Le Grand :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30

Unias :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h40 – 11h40 / 13h40 – 16h40

La pause déjeuner est maintenant de 2 heures ce qui, pour les enfants restant à la cantine est plus confortable ainsi que pour le personnel encadrant.

L'association « Les Chambons » propose donc depuis la rentrée des activités toute la journée du mercredi. Comme nous avons modifié les horaires de l'école, nous devons réadapter le Projet EDucatif Territorial (PEDT). Celui-ci change de nom et se nomme maintenant « Plan Mercredi ». Il propose entre autre des solutions pour l'organisation de l'accueil des enfants.



LES SENIORS

Le colis de Noël

La préparation des colis de fin d'année pour les personnes habitant la commune et de plus de 70 ans est faite. Comme les années précédentes une partie a été prise chez Mme BASTIDE commerçante sur notre commune et l'autre partie chez Mme Marcellier à Craitilleux.

La remise des colis s'est faite le samedi 08 décembre de 9h à 11h en mairie. Comme toutes les années, cela permet de passer un moment convivial autour de boissons chaudes et de se retrouver pour échanger.



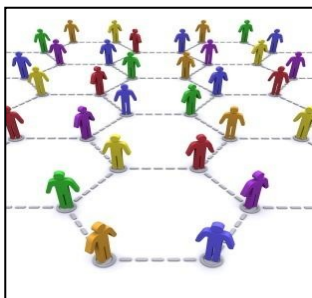
L'ensemble des membres de la commission vous souhaite à toutes et tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. Nous vous souhaitons une excellente année 2019.

Responsable de la commission :

Delphine Veran-Beny

Membres de la commission :

Frédérique Rochette, Patrick Hémar, Didier Rochet, Agnès Boucherot Eléazar M'Bock, Françoise Viricelle, Frédéric Osternaud



COMMISSION « LIEN SOCIAL - COMMUNICATION »

En charge notamment des actions de communication de la commune, la commission « Lien social-Communication » met tout en œuvre pour vous tenir informé de l'actualité de la commune ainsi que de celle des associations.

C'est l'achèvement de la mise en place de la numérotation de l'adressage qui aura le plus mobilisé notre commission en 2018. En effet plusieurs changements sont intervenus dans la dénomination de certaines voies ainsi que l'attribution d'un numéro pour ceux qui n'en possédaient pas.

Nous remercions une nouvelle fois l'ensemble des Hospitaliers qui ont massivement procédé à la mise en place de leur plaque numérotée.

La poste ainsi que les différents services de livraisons ont vraiment gagné en efficacité de distribution.

Il est certain qu'il reste encore des petits efforts à faire pour faire procéder au changement d'adresse ou complément de numérotation auprès de différents prestataires (banque, assurance, administrations, carte grise et fournisseurs divers), mais ceci est désormais probablement plus qu'une question de quelques semaines.

Sans sacrifier la qualité nous avons fait là aussi notre possible pour limiter les coûts de ces changements en gérant ce projet par nous même plutôt qu'en le sous-traitant, à la fois sur la partie administrative que sur la partie pose des nouvelles signalisations.

Dans ces actions « quotidiennes » la commission s'efforce de donner régulièrement des informations au travers du site internet de la commune. N'hésitez donc pas à le consulter pour vous tenir au courant de l'actualité passée ou à venir de la commune.



Responsable de la commission :

Didier Rochet

Membres de la commission :

Frédérique Rochette, Françoise Viricelle, Patrick Hémar, Gilles Pignol, Raphaël Bayle, Christine Gabe-Rochet, Frédéric Osternaud, Pierre Chevrot, Eléazar M'Bock



COMMISSION « CADRE DE VIE »

En cette fin d'année 2018, la commission « Cadre de Vie » vous propose une rétrospective des travaux effectués sur les douze derniers mois et une information concernant ceux que nous envisageons pour l'année 2019 qui constituera notre dernière année « pleine » de mandat avant les prochaines élections municipales en 2020.

Aménagement des abords du cimetière et création d'une double écluse

L'aménagement des abords du cimetière, la création d'une voie digne de ce nom concernant l'impasse de la Madone, de places de stationnement, de la double écluse, l'ensemble constituant à ce jour le plus important chantier décidé par le conseil municipal de ce mandat a pris fin au cours de cette année. Ayant précédemment communiqué sur l'ensemble des subventions obtenues dans le cadre de ces travaux, nous n'allons pas de nouveau les énumérer mais ayez l'assurance que le conseil municipal a fait le maximum afin que la charge financière incombant à la municipalité soit la plus réduite possible.

Tout n'est peut-être pas parfait (notamment l'engazonnement qui devra être repris au printemps prochain en partie par l'entreprise paysagiste), mais les retours que nous avons eu suite à la venue de nombreuses personnes au cimetière lors de la Toussaint sont tous positifs.



Impasse de la Mare

Nous vous avons indiqué en fin d'année 2017 que les travaux consistant à refaire le revêtement bitume de l'impasse de la Mare avaient pris du retard. Nous demandions aux riverains de bien vouloir nous excuser concernant ce retard et nous vous avons expliqué que ce dernier était nécessaire à la négociation engagée par la commission cadre de vie avec le service assainissement de Loire Forez Agglomération (LFA) en vue de définir la participation de chacune des parties. Cette âpre négociation a porté ses fruits. En effet sur 43 247,88 € TTC correspondant au montant total des travaux de réfection de la voirie impasse de la Mare, la commune a supporté financièrement la somme de 4 551,48 euros TTC soit environ 10,5 %, le service assainissement de LFA acceptant finalement de financer le reste. Il a donc été judicieux de patienter quelque peu pour le bien des finances de la commune.

Impasse du Canal Nord

L'impasse du Canal Nord qui était jusqu'en 2018 une voie communale constituée de concassé a été revêtue d'enrobé depuis la rue Froide jusqu'à l'intersection avec l'impasse des Grillons. Le montant des travaux a été financé par la commune via son enveloppe investissement voirie LFA.



Eclairage du parking ERA Marguerite Gonon

Suite à l'extinction de l'éclairage public, les membres de la commission « Cadre de vie » avaient reçu plusieurs remarques concernant la sécurité des utilisateurs de la salle des fêtes. En effet, il avait été constaté que l'obscurité pouvait constituer un facteur accidentogène lorsque les utilisateurs sortaient leurs véhicules des emplacements de stationnement en marche arrière, de nuit, où des enfants peuvent être présents (location lors de mariages par exemple). La sécurité étant notre principal objectif comme indiqué à plusieurs reprises depuis le début du mandat, la commission « Cadre de Vie » a donc cherché une solution pouvant régler ce problème tout en entraînant le moins de nuisances possibles pour les riverains. Il a finalement été décidé d'implanter des luminaires extérieurs à LED qui pourront être commandés depuis chaque bâtiment composant l'ERA (école, salle des fêtes, bibliothèque et péri-scolaire). Chaque interrupteur est relié à un système de minuterie réglable par la municipalité. Ce dernier a été paramétré pour quelques minutes, constituant le temps nécessaire aux utilisateurs de l'ERA pour regagner leur véhicule en toute sécurité. Après consultation de plusieurs entreprises, les travaux ont été effectués par Forezelec pour un montant de 2 520 € HT. A noter qu'une demande de subvention au niveau de l'enveloppe de solidarité départementale est en cours.



Travaux électriques permettant le branchement d'un groupe électrogène

Sécurité une nouvelle fois... Lors de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) au cours des années 2015-2016, il avait été décidé l'implantation d'un commutateur modulaire et d'une prise tétrapolaire 32 A permettant le branchement d'un groupe électrogène. En effet bien que nous espérons tous n'en avoir jamais besoin, la mise en place de cette prise pourrait permettre le branchement d'un groupe électrogène servant à alimenter en électricité tout ou partie de l' ERA (chauffage des classes, de la salle des fêtes pouvant servir de dortoir en cas de catastrophe naturelle, alimentation en électricité de la cantine...). Le récent phénomène neigeux et les coupures d'électricité que nous avons connus début Novembre peuvent être une illustration du besoin. Ces travaux électriques d'un montant de 1 025 € HT ont été réalisés par l'entreprise Forezelec et ont fait l'objet d'une demande de subvention la aussi au titre de l'enveloppe de solidarité départementale. L'achat d'un groupe électrogène sera désormais à l'étude pour 2019.

Economie d'énergie > travaux d'isolation thermique, acoustique et d'embellissement de la salle des associations

La salle des associations vient de faire l'objet de travaux dont le premier objectif était l'isolation thermique du plafond : 24 cm de laine de verre ont ainsi été posés. Nous en avons profité pour traiter en même temps l'amélioration de l'acoustique avec la pose de plaques d'isolation phonique de 22 mm ainsi que l'isolation des parois des locaux non chauffés.

C'est l'entreprise EURL Manuel CORREIA de L'Hôpital-Le-Grand qui a été retenue pour cette réalisation.

De nouveaux luminaires ont également été mis en place avec éclairage à modules LED intérieur et extérieur. Réalisation FOREZ ELEC SAS de St Just St Rambert.

Notre employé communal a profité de cette phase de travaux pour redonner un coup de jeune aux murs et boiserie intérieures.

Coût total des travaux : 16 474,00 € HT

Ceux-ci ont fait l'objet de subventions de la part du SIEL (Service public d'énergies, des réseaux et du très haut débit de la Loire) dans le cadre de l'appel à projet 2018 « Révolution » (Rénovation énergétique des bâtiments publics) pour un montant de 3 634,00 € mais aussi de LFA dans le cadre de l'appel à projet 2018 du « Cercle vertueux d'économie d'énergie » pour un montant de 5 048 €.

Il faut comprendre ici que les économies réalisées par l'arrêt de l'éclairage de nuit de la part de certaines communes, dont la nôtre, sont réallouées pour aider les communes à entreprendre des démarches d'économies d'énergies sur leurs bâtiments.

Responsable de la commission :

Christophe Destras

Membres de la commission :

Frédérique Rochette, Patrick Hémar, Gilles Pignol, Raphaël Bayle, Sylvain Cluzel

Information concernant les travaux envisagés en 2019

Chemin de l'Etang et chemin de Presles

Des travaux sur deux voies communautaires vont être réalisés en 2019. Le financement de ces travaux se fera via notre enveloppe investissement voiries Loire Forez Agglomération (LFA). Il s'agit **du chemin de l'Etang et la partie finale du chemin de Presles**. Les deux chemins sont devenus extrêmement dégradés et le chemin de l'Etang (partie Ouest seulement la partie Est ayant été traité il y a deux ans) avait été désigné par le précédent conseil municipal comme prioritaire. En effet nos prédécesseurs avaient prévu d'y effectuer des travaux de réfection lors de l'année 2014. Cette prévision de travaux avait été révisée par le conseil municipal actuel sur proposition de la commission « Cadre de Vie ».

Route d'Unias

Une nouvelle enveloppe de subvention a été créée au niveau du service voiries de LFA. Cette dernière permet une prise en charge à hauteur de 70 % du montant total des travaux relatifs à des voies communautaires reliant deux communes.

Les membres de la commission « Cadre de Vie » ont donc présenté et défendu un dossier d'élargissement de la route d'Unias qui rentre dans les critères définis. En effet, cette route, fréquemment utilisée dans le cadre du RPI (bus et voitures particulières) mais également par des engins agricoles, les promeneurs à pied et/ou vélo est très étroite. De plus, les accotements de cette voie sont dans un état de détérioration avancé ne permettant pas un simple apport de concassé. Il n'est pas non plus dans l'objectif de la commission « Cadre de Vie » de transformer cette voie « en autoroute » mais seulement de l'élargir afin de sécuriser l'ensemble des utilisateurs. Le montant des travaux est de l'ordre de 37 000 € TTC,

Nous venons de recevoir il y a quelques jours la notification de l'accord de cette subvention. Les travaux seront donc effectués en cours d'année.

Aménagement de trottoirs route de Boisset

Les membres de la commission « Cadre de Vie » et l'ensemble du conseil municipal travaillent actuellement sur un projet de création d'un trottoir, de places de stationnement route de Boisset les Montrond et d'aménagement des abords de l'église.

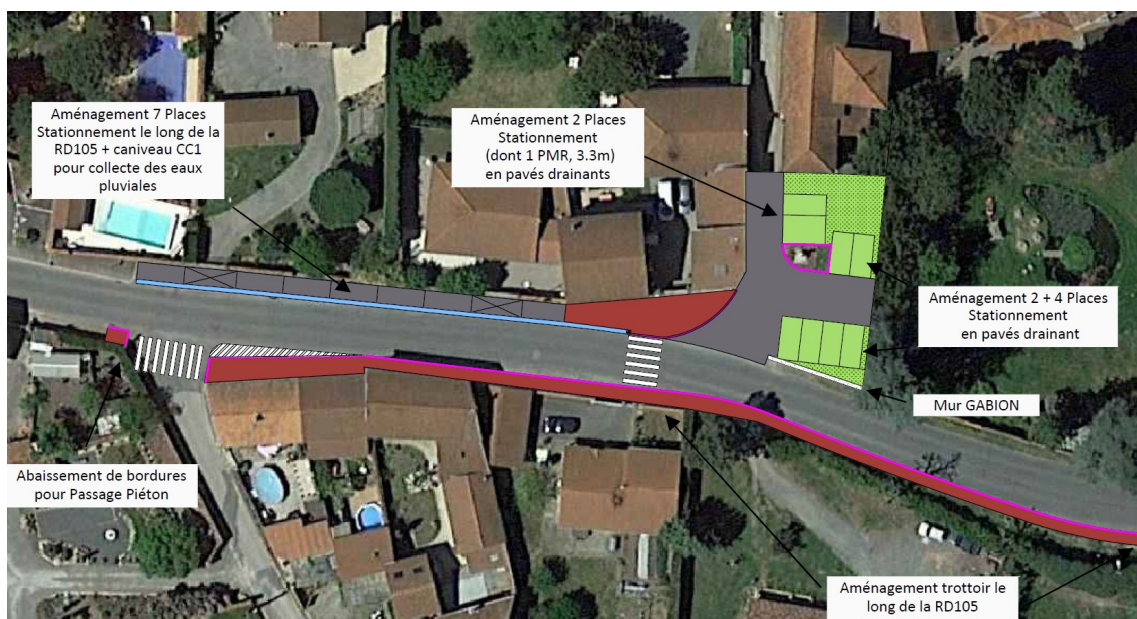
En effet, la route de Boisset les Montrond reste le seul secteur de notre commune traversé par une route départementale inter-agglomération à ne pas être complètement sécurisé dans la partie « bourg »..

Nous avons donc trouvé normal au regard de l'équité vis à vis de l'ensemble des Hospitaliers de travailler sur la prolongation de son aménagement.

Le projet est à ce jour en cours d'élaboration. Des contacts ont été pris avec les riverains et les différents partenaires « techniques » (département,...)

Ce projet, une fois totalement élaboré et chiffré, fera l'objet d'une décision définitive en conseil municipal avec l'idée, le cas échéant de le réaliser en 2019.

Ci-dessous nous vous présentons une première esquisse de ce qui pourrait être réalisé. Le projet reste encore à l'étude et risque d'évoluer au fur et à mesure des réunions.



CELA C'EST PASSE EN 2018 ...

La fibre optique totalement déployée et plusieurs foyers déjà utilisateurs

Vous pouvez maintenant disposer des avantages de la fibre optique chez vous !

De nombreuses communications ont déjà été faites sur le sujet.

Le contexte, les démarches à faire, sont expliqués sur notre site internet :

<http://www.lhopitallegrand.fr/>

Pour vous raccorder et vous brancher à la fibre optique, voici la procédure à suivre :

Consultez le site www.thd42.fr / espace raccordement / le raccordement / demander mon raccordement / vérification de votre éligibilité.

Mettez-vous en « mode satellite ». Cherchez votre maison...

Vous n'avez **pas de pastille** de couleur sur votre maison : C'est une erreur. Le SIEL doit créer un nouveau point de raccordement. Vous devez utiliser un formulaire de « demande de création de point de raccordement » en ligne.

Vous avez une **pastille rouge** sur votre habitation. Des interventions du SIEL sont en cours pour rendre éligible votre habitation. N'hésitez pas à appeler le 04 77 430 855

Vous avez une **pastille bleue**. Vous pouvez faire votre demande de raccordement (**gratuit jusqu'en 2025**) et de branchement (payant pour l'abonnement) auprès des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) connus à ce jour : NordNet, K-net, Bouygues, Ozone, Vidéofutur, Coriolis, SFR altice. D'autres FAI devraient se manifester dans les mois à venir....

Pour toutes questions, appelez directement **THD42** au **04 77 430 855**

Les fournisseurs d'accès Internet présents sur le réseau public THD42

NordNet ☎ 3420	ozone ☎ 0 973 01 1000
K-net ☎ 09 72 350 350	VIDÉOFUTUR à Vous la Fibre ☎ 09 70 252 627
bouygues ☎ 3106	Coriolis Telecom ☎ 09 70 715 555
SFR altice ☎ 1099	

Le réseau THD42, co-financé et construit par le SIEL-Territoire d'énergie est ouvert à tous les fournisseurs d'accès Internet (FAI). La société THD42 exploitation est chargée de sa commercialisation auprès des FAI.

Attention, le calendrier d'arrivée sur chaque commune est du ressort de chaque Fournisseur d'Accès Internet (FAI). Il se peut donc qu'un FAI vous indique que vous n'êtes pas encore éligible à ses offres, lui ne tenant pas en compte votre éligibilité réelle à la fibre. Dans ce cas, vous pouvez donc contacter un autre FAI ou attendre la venue effective du FAI de votre choix.

La maison d'enfants Jean Baptiste D'Allard s'installe pour deux ans au Domaine de La Tour

La Maison d'enfants Jean-Baptiste d'Allard accueille à Montbrison sur 3 sites différents 81 enfants placés par décision judiciaire ou administrative : 56 mineurs hébergés, 20 mineurs non hébergés, 4 jeunes majeurs et un mineur en famille d'accueil.

Pour diverses raisons (projet pédagogique, restructuration des lieux et de certains habitats, mise aux normes ...) un cycle important de travaux a démarré en Juin 2018.

Il a alors fallu trouver un nouveau lieu d'accueil temporaire pendant la durée des travaux pour une partie des enfants.

Les locaux du domaine de la Tour étant devenu vacants suite au départ de l'ancien Centre Educatif Fermé, des contacts ont été noués avec l'association des amis du domaine de la Tour, gestionnaire du site.

Ainsi, après quelques travaux, deux groupes de 11 enfants hébergés et de 5 enfants placés au domicile des parents, y sont désormais accueillis. La cuisine et les locaux administratifs sont également utilisés.

Trois autres groupes d'enfants sont restés sur la commune de Monbrison.

L'installation à l'Hôpital-Le-Grand est active depuis le 29 août 2018 pour une durée de deux ans.

M. Bruno Cognat, président de l'association Jean Baptiste d'Allard et moi-même profitons de ce communiqué municipal pour remercier chaleureusement Mme Frédérique Rochette, maire de la commune, son adjoint M. Patrick Hémar, et l'association des amis de la Tour pour le soutien qu'ils nous ont manifesté, sans aucune retenue, en nous facilitant notre installation dans ce Domaine de L'Hôpital-Le-Grand.

Les enfants et le personnel de la Maison d'enfants sont très satisfaits de leur installation dans votre commune et plus particulièrement au Domaine de la Tour.

Il fait bon vivre à L'Hôpital Le Grand !

Mme Laurence Rodriguez
Directrice



CELA C'EST PASSE EN 2018 ...

1er Festival de théâtre amateur

Samedi 13 octobre, l'association les Petits Ateliers organisait son 1er festival de théâtre amateur.

A cette occasion la salle des fêtes avait été magnifiquement transformée avec une belle scène et rideau rouge de rigueur pour accueillir dans les meilleures conditions 3 troupes très locales (Sury le comtal, St Marcellin en Forez et Boisset St Priest).

Les pièces se déroulaient successivement de 14h30 à 20h30

150 spectateurs avaient fait le déplacement pour l'occasion. Belles prestations de ces acteurs amateurs.

Nous espérons que cette manifestation sera renouvelée l'an prochain et remercions les bénévoles de l'association pour cette belle initiative.

JUMP'IN Saint-Etienne à L'Hôpital Le Grand

Du 23 au 28 Octobre s'est déroulée une très grosse épreuve sportive équestre de niveau national au centre équestre O'Hara.

En effet cette année le Jump'in St-Etienne qui se déroulait habituellement au palais des sports de St-Etienne a été externalisé sur notre commune.

Des centaines de cavaliers et chevaux se sont succédés au cours de différentes épreuves étalées sur 6 jours de compétition.

Pour cet évènement le centre équestre était aménagé de très belle manière pour recevoir dans les meilleures conditions possibles public, médias, cavaliers, chevaux et soigneurs, sponsors...

La météo a joué les extrêmes avec un temps et des températures estivales en début de manifestation mais beaucoup de pluie les 2 derniers jours.



NOTRE ENVIRONNEMENT

Déchets, nos habitudes évoluent... la collecte aussi !



Nous sommes de plus en plus attentifs à nos ressources et à notre environnement. Nos habitudes de consommation changent et nous permettent de diminuer nos déchets. Tous ensemble oeuvrons pour un territoire éco-responsable.

Trier ses déchets c'est bien, les réduire c'est encore mieux !

Chaque jour la production de déchets contribue à la pollution de notre environnement, à la raréfaction des ressources naturelles et à la mise en danger de notre santé. Pour inverser la situation, la loi de transition énergétique fixe des objectifs clairs de réduction des déchets et la taxe générale sur les activités polluantes aura un impact sur notre porte-monnaie : plus le territoire produira des déchets, plus cela coûtera cher à la collectivité, donc à ses contribuables.

Nous avons constaté que **la plupart des poubelles ne sont pas pleines chaque semaine**.

Or, il est **possible de réduire fortement la production de déchets dans nos poubelles**. En effet, par exemple, les déchets organiques de la cuisine représentent en moyenne 40 % du poids total de notre poubelle.

Ainsi, en produisant moins de déchets et en triant mieux, nous pouvons pratiquement diminuer de moitié le contenu de la poubelle grise. Nous pouvons tous ensemble, contribuer à préserver l'environnement et faire des économies !

Pour réduire ses déchets, Loire Forez vous accompagne et vous informe :

Loire Forez peut vous accompagner pour réduire la quantité de déchets produits et jeter moins, en adoptant quelques réflexes simples :

Par le compostage-lombricompostage-paillage : achat de composteurs et lombricomposteurs à tarifs préférentiels et formations gratuites.

Par la réutilisation et la réparation de vieux objets.

Par la limitation de l'utilisation d'objets à usage unique...

Une collecte adaptée à de nouvelles pratiques

Loire Forez s'est engagée dans une politique ambitieuse pour accompagner les habitants dans la réduction des déchets, en prenant en compte les nécessaires évolutions pour préserver l'environnement. Et la collecte des déchets s'adapte aussi : **sur la majorité du territoire la fréquence de la collecte est réduite**, tout en maintenant le porte à porte au plus proche de vous. En réduisant le nombre de passages des camions nous économiserons ainsi plus de 8 000 kilomètres par mois, l'équivalent du trajet Montbrison-Pékin.

Pour notre commune, **la collecte des ordures ménagères s'effectuera donc une fois tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine actuellement**. La collecte des déchets issus du tri continuera à s'effectuer tous les 15 jours comme d'habitude.

A noter : Les nouvelles modalités de collecte s'appliquent à partir du 1^{er} février 2019, avant cette date rien ne change !

DECEMBRE 2018							JANVIER 2019								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
					1	2		1	2	3	4	5	6		
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13		
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20		
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27		
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31					
31															

Collecte ordures ménagères
Collecte sélective
Jour férié sans collecte
Rattrapage des jours fériés

Pour tout savoir sur les modalités et le jour de collecte chez vous, votre calendrier de collecte 2019 des déchets sera diffusé à partir de mi-janvier.

Des exemplaires seront également disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site internet www.loireforez.fr.

NOTRE ENVIRONNEMENT

Le syndicat des Eaux de la Vidrezonne : 70 ans après sa création

C'est en février 1948 que les municipalités de Verrières en Forez, Lézigneux, St Thomas la Garde et Précieux, ont pris la décision de se regrouper constituant ainsi une des premières structures intercommunales dans le but d'alimenter en eau potable les habitants de leurs 4 Communes. « Le Syndicat des Eaux de la Vidrezonne » a été autorisé par arrêté préfectoral du 28/12/1948 et le siège fixé en Mairie de Lézigneux. Mr Louis Perrin Maire de la commune de Lézigneux en a été le premier Président.

L'étude ainsi que la direction des travaux sont confiées au Génie Rural des Eaux et Forêts, dont la première phase consiste à effectuer le captage des sources sur les hauteurs de Verrières en limite du Puy de Dôme. L'avant-projet prévoit l'alimentation à peu près totale des 4 communes, à raison de 125 litres par habitant et par jour. La mise en place des canalisations principales et la construction de 4 réservoirs de 200 m³ prirent plus d'une décennie avant que les habitants voient enfin arriver l'eau courante chez eux, entre 1958 et 1965. D'autres sources seront captées et les Communes d'Ecotay l'Olme pour le hameau de Quérézieux puis l'Hôpital Le Grand en 1967 seront aussi desservies. Plus récemment Lavieu et Chazelles sur Lavieu pour ses écarts, rejoindront le Syndicat mais alimentées par un captage en provenance de Gumières.

En 1974 la structure compte plus de 500 abonnés et la partie administrative devient de plus en plus lourde à gérer. La gestion des réseaux est alors confiée à la SOCEA (devenue SAUR) qui le gère encore aujourd'hui. Les ressources exploitées à partir des 16 captages parviennent à couvrir la demande une grande majorité de l'année, mais en période d'étiage, une interconnexion avec la station du Pleuvey sur Savigneux, via le SYPEM, permet d'alimenter les communes de Précieux et L'Hôpital Le Grand.

70 ans après sa création le Syndicat de la Vidrezonne poursuit ses efforts pour desservir convenablement ses 2460 abonnés, soit plus de 5000 habitants, dans le respect des normes européennes de plus en plus pointues. Chaque année des travaux sont réalisés afin de renouveler les canalisations anciennes et vétustes, mais aussi dans le but d'améliorer ses réseaux. Les travaux réalisés cette année pour un montant global de 175 400 €, se décomposent ainsi : **St Thomas la garde** « Le Bourg et les Mondons » pour **65 112 € HT**. **Lézigneux** « hameau de l'Orme » pour **63 588 € HT**. **Verrières en Forez** « Hameau de Conols » pour un montant de **43 273 € HT** et reprise des canalisations internes du réservoir de **Précieux** pour un montant de **3 500 € HT**. Ils ont été totalement financés par le Syndicat.

L'eau fournie reste à un niveau respectable tant quantitatif que qualitatif et à un tarif uniforme pour tous les abonnés qui ont pris conscience que l'eau était un bien précieux qu'il ne fallait pas gaspiller. Les chiffres démontrent en effet que si le nombre d'abonnés est en constante augmentation (+ 30 % sur ces 10 dernières années), la consommation annuelle reste sensiblement stable avec 242 800 m³ d'eau facturée.



Photo Lézigneux : travaux d'adduction d'eau—Septembre 1960

NOTRE ENVIRONNEMENT

Prévention : le monoxyde de carbone dans les habitats, c'est dangereux !

Telle que l'actualité vient malheureusement de le rappeler une nouvelle fois (un décès et une personne en pronostic vital engagé à Montrond Les Bains) les risques d'intoxication au monoxyde de carbone sont à prendre très au sérieux.

Pour preuve supplémentaire, la région Auvergne Rhône-Alpes fait d'ailleurs chaque année partie des régions françaises où l'on recense le plus d'intoxications à ce gaz toxique voire mortel. En effet, en 2017, dans notre région, **129 cass d'intoxication au monoxyde de carbone (CO)** ont été signalés à l'Agence Régionale de Santé (ARS). Au total, près de **300 personnes ont été intoxiquées** et **5 en sont décédées** (dans l'habitat ainsi que dans les établissements recevant du public). *Source : Cellule d'intervention de Santé publique France en région (Cire) Auvergne Rhône-Alpes*

Ces intoxications surviennent principalement durant la période de chauffage et sont le plus souvent liées dans l'habitat :

- à un mauvais fonctionnement d'un appareil de combustion (chaudière, cuisinière...) ;
- à un mauvais entretien des conduits d'évacuation des fumées ;
- à un manque de ventilation ou à l'obstruction des grilles d'aération ;
- à l'usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint ;
- à l'utilisation, à l'intérieur de locaux, de groupes électrogènes, de braséro, de barbecue, ou d'outils à moteur thermique (tronçonneuses...)

Pour en savoir plus sur les sources et les effets de ce gaz toxique, nous vous recommandons la lecture complète de la page Internet ARS : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>



Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

COMMUNICATION DE LOIRE-FOREZ



Une agglomération au service des habitants et des communes

Loire Forez agglomération est née le 1^{er} janvier 2017, elle rassemble 88 communes, issues de la Communauté d'agglomération Loire Forez et des communautés de communes des Montagnes du Haut-Forez, du Pays d'Astrée et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château.

Dans la continuité des actions engagées, Loire Forez agglomération souhaite catalyser les énergies locales pour dynamiser durablement le territoire et répondre efficacement aux attentes de ses 110 000 habitants.

Plan local d'urbanisme intercommunal : définir ensemble le territoire de demain

Afin de conforter les qualités du cadre de vie du territoire, l'ancienne Communauté d'agglomération Loire Forez (45 communes) avait lancé l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

En 2017, les élus communautaires ont choisi de poursuivre le travail entrepris et de finaliser un document unique pour les 45 communes qui s'étaient engagées dans cette démarche, en laissant aux autres communes le temps de s'approprier le sujet.

En parallèle, Loire Forez agglomération assure le pilotage des procédures (modifications ou révisions) sur les PLU communaux de l'ensemble du territoire (88 communes).

Le PLUi est un document transversal, qui concerne les domaines de l'habitat, du développement économique, de la mobilité, de l'environnement, etc. Il permettra de planifier l'aménagement du territoire de manière cohérente et ambitieuse, pour répondre aux besoins des habitants, assurer le développement local, tout en respectant l'environnement. Il constitue un outil essentiel pour la mise en œuvre du projet global communautaire.

En 2018, vous avez été associés au projet. Vos avis sont en effet essentiels pour bâtir un document répondant à vos attentes et vos besoins. Plusieurs outils sont à votre disposition : réunions publiques, site internet, documents d'information, expositions, etc.

L'approbation du PLUi est prévue pour 2020 après une phase d'enquête publique. Dans un second temps, Loire Forez agglomération s'engagera dans l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des 88 communes.

Vous avez des idées pour l'aménagement du territoire ? Venez les partager lors des prochaines réunions publiques d'information qui auront lieu au cours du premier semestre 2019. Vous découvrirez aussi comment se traduiront, de façon concrète, les objectifs de développement dans le futur document d'urbanisme intercommunal.

Informations et calendrier sur www.plui.loireforez.fr

Médiathèques-ludothèques : une offre riche et variée près de chez vous !

A partir du 1^{er} janvier 2019, le réseau passe de 36 à 58 structures. Il sera alors composé de 3 médiathèques Loire Forez, de 53 bibliothèques municipales ou associatives et de 2 ludothèques.

Ouvert à tous, ce réseau culturel favorise l'accès à la lecture et aux loisirs en tous points du territoire. Ainsi, Loire Forez met à disposition du public plus de 240 000 livres, BD, CD, DVD, partitions, jeux et jouets... Toute personne résidant, étudiant ou travaillant sur le territoire peut en bénéficier gratuitement. En moyenne, 97 000 prêts sont effectués chaque mois par quelques 24 000 abonnés. Grâce à cette interconnexion, les adhérents peuvent réserver et faire livrer gratuitement un document dans la bibliothèque de leur choix.



L'adhésion permet également de profiter de services innovants : programmation d'activités culturelles diversifiées, ressources numériques à distance (presse, Code de la route, méthodes d'apprentissage des langues...).

En pratique, vous pouvez emprunter jusqu'à 15 documents pendant 3 semaines.

Catalogue, réservations et informations pratiques sur www.mediatheques.loireforez.fr

Habitat : accompagner vos projets de rénovation

Vous envisagez des travaux de rénovation de votre logement ancien ? Loire Forez agglomération vous propose un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet pour le montage des dossiers et pour les demandes de subventions. Vous pourrez également bénéficier d'une aide financière en fonction de vos ressources.

Votre projet de rénovation peut concerner des travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation, etc.), des travaux de réhabilitation (gros œuvre, électricité, sanitaires, etc.) ou des travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (monte-escaliers, aménagement de la salle de bains, création d'une chambre au rez-de-chaussée, etc.).

Vous pouvez rencontrer un conseiller lors des permanences organisées sans rendez-vous à Boën-sur-Lignon, Luriecq, Montbrison, Noirétable et Saint-Just Saint-Rambert

Pour connaître les lieux et horaires des permanences ou pour vous informer, contactez un conseiller par téléphone au 04 77 43 08 80 **ou par courriel** : habitat.loireforez@solihq-loire.fr

Pour les travaux concernant uniquement la performance énergétique de votre logement, vous pouvez prendre contact avec un conseiller de Rénovations42, par téléphone 04 77 41 41 25, renseignements : www.renovations42.org

Des solutions de mobilité pour tous

Des alternatives à la voiture individuelle existent : covoiturage, transport collectif (réseau TIL, TER, navette), modes actifs (marche, vélo, etc.). Ces modes de déplacement permettent notamment de diminuer le nombre d'autosolistes (véhicules avec une seule personne à bord) et donc les émissions de gaz à effet de serre et de désengorger le trafic routier.

Loire Forez agglomération encourage ces pratiques en développant les équipements et infrastructures.

Le **TER** permet de relier rapidement les métropoles de Saint-Etienne et Lyon. Depuis le 10 décembre 2018, le train est de nouveau en circulation entre Montbrison et Boën-sur-Lignon. Les travaux pour sauver cette section de 8.4 km sont portés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ils ont été cofinancés par Loire Forez agglomération à hauteur de 26 % et par le Département de la Loire à hauteur de 24 %.

La desserte est assurée par 6 trains dans chaque sens de circulation, les jours de semaine :

Au départ de Boën-sur-Lignon, un service par train sera assuré sur les horaires suivants : 6h35, 7h25, 10h00, 14h21, 17h18 et 18h35.

Depuis St Etienne Châteaureux, les arrivées sur Boën-sur-Lignon seront prévues aux horaires suivants : 9h01, 14h03, 17h00, 18h24, 19h03 et 20h10.

Pendant les 3 premiers mois (jusqu'à mi-mars 2019), vous bénéficiez d'une tarification spéciale : 2 € pour effectuer un trajet entre Boën-Montbrison et 3 € pour effectuer un trajet entre Boën-St Etienne.

Tarifs et réservations à retrouver sur www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

La **navette** se modernise pour être plus attractive à partir du 1^{er} décembre 2019. Elle offre des solutions pratiques pour tous sur la zone urbaine de Montbrison et Savigneux : des temps de parcours réduits, des horaires étendus, une nouvelle grille tarifaire, la mise en place d'informations adaptées pour les usagers. Les connexions avec le réseau TIL, les services TER et les places de stationnement en dehors des centres-villes sont aussi facilitées.

14 lignes du réseau TIL, dont 2 gérées par Loire Forez agglomération et 8 lignes de proximité traversent le territoire et permettent de se déplacer facilement.

La pratique du covoiturage est également encouragée. 226 places de stationnement sont proposées sur 5 aires de covoiturage reliées aux grands axes de circulation et aux transports en commun (notamment réseau TIL). Ce sont des lieux pratiques pour se donner rendez-vous et entamer son covoiturage. 5 aires de covoiturage sont ouvertes 7j/7 et 24h/24 gratuitement.

Loire Forez agglomération soutient également **la pratique du vélo**. Elle accompagne les communes dans la réalisation d'aménagements cyclables pour sécuriser et permettre une cohabitation sereine avec les automobilistes.

Informations pratiques à retrouver sur www.loireforez.fr et sur www.loire.fr

Programme Leader Forez, l'Europe soutient les porteurs de projet

L'Europe investit 2.3 millions d'euros dans le Forez pour soutenir des projets innovants et collaboratifs en milieu rural. Le programme Leader Forez peut vous aider si votre projet a pour ambition d'améliorer l'exploitation des ressources forestières ou de valoriser les producteurs et les produits locaux ou encore de promouvoir la destination touristique Forez.

Renseignements par mail : leaderforez@loireforez.fr // 04 26 24 72 00

Eclairage public, des résultats positifs, une dynamique à poursuivre

Loire Forez fait figure de modèle à suivre dans la Loire : 68 communes éteignent les lampadaires au cœur de la nuit et 13 communes sont labellisées « villes et villages étoilés » car elles ont réduit l'éclairage nocturne, supprimé leurs lampes à vapeur de mercure et modernisé leur matériel d'éclairage.

Loire Forez agglomération et ses communes pratiquent en effet une politique ambitieuse pour réduire la facture énergétique du territoire, diminuer la pollution lumineuse et protéger la biodiversité.

Plusieurs actions sont ainsi engagées pour améliorer l'éclairage public. Les points lumineux jugés non indispensables sont déposés. Les décisions sont prises conjointement par Loire Forez agglomération et les communes concernées. Les riverains sont aussi associés notamment via des réunions publiques et/ou lors de visites de terrain en tant qu'usagers. Les lampes à vapeur de mercure très énergivores sont également remplacées par du matériel performant. Enfin, l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit est encouragée pour diminuer la facture d'énergie, préserver la biodiversité, les milieux naturels et la « qualité de la nuit ». Cette mesure contribue à la sauvegarde d'une « trame noire » complémentaire aux trames vertes et bleues, véritables corridors écologiques définis par les lois Grenelle. Il est à noter que selon la gendarmerie nationale il n'y a aucun impact sur le nombre d'incidents pendant les périodes d'extinction de l'éclairage public.

Ces actions ont notamment permis une diminution de 14 % de la facture de fonctionnement (maintenance et énergie) en 2017. Ces économies sont réinvesties dans le cercle vertueux, fonds servant à soutenir financièrement les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti : écoles, salles des fêtes, gymnases, etc. 17 communes ont obtenu 105 000 euros dans ce cadre en 2018.

Des aides financières pour les entrepreneurs

Loire Forez agglomération encourage l'initiative privée dans les centres-bourgs en subventionnant l'installation ou le développement des activités. Sont éligibles les entreprises artisanales commerciales ou de services (point de vente inférieur à 300 m², chiffre d'affaire inférieur à 1 M€). Cette aide est cumulable avec une aide régionale.

Loire Forez agglomération s'adresse aussi aux entreprises industrielles qui souhaitent s'installer ou se développer sous condition de création d'emplois sur le territoire. Sont éligibles les PME jusqu'à 250 salariés réalisant jusqu'à 50 M€ de chiffre d'affaires.

Renseignements et accompagnement : economie@loireforez.fr // 04 26 24 72 00

Loire Forez agglomération

17 boulevard de la préfecture – CS 30211

42605 MONTBRISON

Tél. 04 26 54 70 00

Mail : agglomeration@loireforez.fr / www.loireforez.fr



DEMARCHES ADMINISTRATIVES



INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Vous venez d'avoir 18 ans ? Vous avez changé de commune de résidence ? Ou vous avez changé d'adresse sur L'Hôpital Le Grand ? Venez vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre**.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser le mois anniversaire de leur 16 ans, une attestation est délivrée. Cette attestation sert pour s'inscrire au code, ainsi que pour diverses démarches administratives.

PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE

Après les changements intervenus en 2014 pour les passeports et 2017 pour les cartes d'identité, les services de l'Etat poursuivent "la dématérialisation" avec la fin des démarches de permis de conduire et carte grise. Aussi à compter du 2 novembre 2017, les services de la sous-préfecture chargés de la délivrance des certificats d'immatriculation ont définitivement fermé.

Un serveur vocal interactif national, outil d'assistance téléphonique à l'utilisateur a été mis en place depuis le 16 octobre 2017, afin d'apporter des réponses aux questions les plus fréquemment posées pour les certificats d'immatriculation, les permis de conduire, les cartes nationales d'identité, les passeports. Il est accessible aux usagers via un numéro national unique : 34 00 (0,06 euros la minute).

Les usagers devront effectuer leur démarche en ligne sur le site www.ants.gouv.fr ou à l'aide du point numérique situé à l'entrée au rez de chaussée de la sous-préfecture aux heures habituelles d'ouverture.



DES SALLES MUNICIPALES DE QUALITE A LOUER

Récemment rénovées, bien équipées, bien situées, de tailles différentes, nos salles connaissent une forte demande de location. Un mariage, un anniversaire, un repas de famille, une soirée associative, n'hésitez pas à contacter le **06 79 26 53 04** pour connaître les disponibilités.

Les principes :

Ouverture à la location de la salle des fêtes et des associations aux non-résidents de L'Hôpital-Le-Grand avec une garde de 4 mois (c'est-à-dire location aux extérieurs uniquement 4 mois avant la date demandée si les salles sont disponibles, afin de conserver une certaine priorité aux Hospitaliers)

Tarifs de location le week-end du vendredi 17 heures au dimanche 20 heures :

Salle des fêtes :

Résidents :	400,00 €
Extérieurs :	800,00 €

Tarifs de location à la journée de 9 heures à 22 heures :

Salle des fêtes :

Résidents :	200,00 €
Extérieurs :	500,00 €

Salle des associations :

Résidents :	100,00 €
Extérieurs :	150,00 €



LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT...

Les chambons

Chaque rentrée présente ses nouveautés, septembre 2018 n'a pas échappé à cette règle.

Disparition des TAP pour laisser place au mercredi en journée. Pendant quelques semaines, il a fallu prendre ses marques mais ça y est maintenant ça roule...

L'ensemble de l'équipe est heureuse d'accueillir une trentaine d'enfants le mercredi matin sur le thème de la littérature jeunesse, après le manga et le conte d'Hansel et Gretel, ils pourront découvrir les aventures des bandes dessinées et des trois petits cochons.

Pour le périscolaire, trois animateurs accueillent les enfants le matin, permettant de proposer un espace d'activités et un espace de sport.

Pour le soir, une quatrième personne vient compléter l'équipe afin de proposer un goûter équilibré.

La grande nouveauté, réside dans la mise en place d'actions parentalité.

Un café par mois est proposé aux parents et futurs parents le mercredi matin de 9h30 à 11h. **le prochain étant le mercredi 16 janvier.**

Ainsi que 5 conférences-débats, les vendredis soirs de 19h. à 21 h. au périscolaire de L'Hôpital Le Grand.

La prochaine le 1er février sur le thème: « Mon enfant devient un ado ?! Qu'est-ce qui change, comment faire ? »

L'association s'occupe toujours du centre de loisirs pendant les vacances et des préados et ados avec des veillées et un accueil le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30.

Mélanie BOURMAULT - Route de Craitilleux - 42210 L'Hôpital Le Grand

Tél. : 09 80 47 03 51 Mail. : leschambons42210@gmail.com



Le projet

Cette année, Les Chambons, ont voulu proposer des actions pour les parents, afin d'apporter des éclairages, des pistes de réflexion en lien avec le rôle difficile d'éduquer nos chères têtes blondes.

Quel parent ne s'est jamais retrouvé désarmé face à son enfant ? Pourtant il n'est pas simple d'en parler, de peur d'être seul à le vivre... ? Et pourtant, chacun y est confronté !

C'est pourquoi, l'année sera ponctuée de temps d'échanges, et de conférences sur différents thèmes liés à la parentalité.

Ces différents temps sont animés par Parent'Aïse, Alice Massardier, conseillère à la parentalité, et éducatrice depuis 14 ans, vous accompagnera tout au long de ces divers rendez-vous.

« Prendre soin du parent et lui donner les outils, pour qu'il prenne soin de son enfant »

Plus d'infos : www.parentaise42.fr

Ouverts à tous

Grâce à la participation financière de la CAF, des municipalités de Boissetles-Montrond, de L'Hôpital-le-Grand et d'Unias et au soutien du réseau REAAP, l'association Les Chambons peut proposer à tout parent ou futur parent, un temps d'échanges et d'écoute, sous la forme de café parents ou de conférences-débats.

Une participation symbolique de 1 € est demandée à chaque participant.

Contacts

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Centre de loisirs Les Chambons

29 rue des Chênes

42210 L'Hôpital-le-Grand

06 50 82 45 99

Email : leschambons42210@gmail.com

Centre de Loisirs
Intercommunal
"Les Chambons"



Actions parentalité

Café parents

Mercredis

De 9 h 30 à 11 h.

Au périscolaire de L'Hôpital-le-Grand

Dates

26 septembre

17 octobre

21 novembre

12 décembre

16 janvier

13 février

20 mars

10 avril

15 mai

19 juin

C'est quoi ?

Le café parents,

Un temps SANS les enfants* pour souffler, échanger entre parents avec une professionnelle, autour de thèmes qui vous questionnent en lien avec la parentalité.

Le tout sans jugement et en toute bienveillance !

*Les enfants pourront être accueillis (gratuitement) par Les Chambons le temps du café parent.

Les conférences-débats

Une conférence par cycle vous est proposée afin d'apporter des éclairages et permettre des échanges liés à l'enfant, l'éducation, le positionnement parental par rapport à la société etc...

Les trois premiers thèmes ont été choisis en fonction de demandes recensées lors des diverses rencontres.

Pour les deux dernières conférences, nous sommes à votre écoute pour définir les thèmes qui répondront le mieux à vos attentes !

Conférences-débats

Vendredis

De 19 h. à 21 h.

Au périscolaire de L'Hôpital-le-Grand

5 octobre

Comment éduquer mon enfant sans crier ?

Est-il possible d'être bienveillant sans être laxiste ?

30 novembre

Quelle place pour les écrans dans la famille ?

1^{er} février

Mon enfant devient un ado ?!

Qu'est-ce qui change, comment faire ?

23 mars et 24 mai

A vos suggestions !

En amont des conférences, il vous est possible de faire remonter vos questions, afin que l'intervenante puisse les intégrer à son intervention.



Les Petits Ateliers

L'équipe des Petits Ateliers est toujours aussi motivée :

L'arrivée de notre nouvelle professeur Katia nous a permis de nouveau de proposer l'activité Zumba.

Les activités meubles en carton ainsi que badminton loisir, quant à elles, affichent complet.

Cette année, l'association a proposé un « mini festival » de théâtre amateur. A cette occasion la salle des fêtes avait été transformée en salle de spectacle avec rideau rouge de rigueur pour accueillir 3 troupes des communes voisines. Environ 150 spectateurs ont fait le déplacement pour l'occasion.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont participé à la réussite de ce premier festival de théâtre amateur dans la bonne humeur et la convivialité.

Un grand merci aux trois troupes : "Les Grol'ries des ayasses" de Boisset Saint Priest, "Les Théaffreux" de Sury le Comtal, "Les Parents Vrillent" de Saint Marcellin en Forez ainsi qu'au club de Photo « LuxArtem- Club Photo Suryquois »

Rendez vous l'année prochaine pour la seconde édition ,,,,,,



L'équipe des Petits Ateliers vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et par avance nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

Mail : petitsateliers42210@gmail.com

Page Facebook : Les Petits Ateliers L'hôpital le Grand

Les Amis de la rue Froide

L'Association des "Amis de la rue Froide" est actuellement en "veille" en attente de plus d'adhérents pour motiver, dynamiser et organiser des rencontres amicales et conviviales. Je compte sur vous pour 2019. Dans cette perspective je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'an prochain. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus. Amicalement

Pour tout renseignement vous pouvez joindre Mme RODRIGUEZ au 06 08 94 09 71



Alliance GV

L'association compte une soixantaine d'adhérent(e)s tous cours confondus. Tous nos cours sont dispensés sur les trois communes (Craintilleux, L'Hôpital Le Grand, Précieux) par une équipe d'animateurs diplômés dont chacun a sa spécificité. La Marche Nordique remporte un réel engouement. Le cours est dispensé par Sophie le mercredi matin de 9h15 à 10h45. Possibilité de prendre des carnets de 5 tickets pour les personnes qui veulent venir de temps en temps.



NOUVEAUTE : Création d'un cours de stretching les lundis de 11h30 à 12h15 salle des fêtes de Craintilleux avec Sophie. N'hésitez pas à venir faire un essai aux cours indiqués ci-dessous. Possibilité de prendre des inscriptions en cours d'année. Tarif : 50 euros pour les adhérents actuels et 90 euros pour les nouveaux.



Pour RAPPEL :

Lundi : Stretching de 11h30 à 12h15 à Craintilleux et Gym de 20h à 21h à L'Hôpital Le Grand avec Carole

Mardi : Gym pluriel de 9h à 10h à Craintilleux avec Martine

Mardi : FitBall de 20h à 21h à L'hôpital Le Grand avec Raphaël

Mercredi : marche nordique de 9h15 à 10h45 (lieux différents) avec Sophie

Mercredi : FitBall renforcé de 20h à 21h à Craintilleux avec Raphaël

Jeudi : Gym tonique de 10h à 11h à Précieux avec Sophie

Jeudi : cours Messieurs de 19h30 à 20h30 à Craintilleux avec Raphaël



Stages ouverts à tous (adhérents ou non) comportant des modules aéro - danse, body zen (durée 1h30), animés par Sophie dans une ambiance conviviale.

Un premier stage de gym dynamique aura lieu le vendredi 25 janvier 2019 de 19h30 à 21h à Craintilleux .

Deuxième stage: ZUMBA et STRETCHING le samedi 6 avril 2019 de 9h30 à 11h15 à L'Hopital Le Grand et dernier stage en mai (à confirmer).

Contacts :

anne-marie.forissier@orange.fr Tél : 0686383473 , forest.christelle@wanadoo.fr, marierose42@hotmail.fr

francoise.sermeze@free.fr, jean-francois.CESA@orange.fr



Sou des écoles du R.P.I. L'Hôpital Le Grand/Unias

Le Sou des écoles a relancé dès septembre la dynamique permettant de financer un maximum d'activités pour agrémenter la scolarité des 178 élèves du R.P.I. L'Hôpital Le Grand/Unias. Le bureau du « Sou » se compose ainsi :

- | | |
|--|-----------------------------------|
| - Monia CHAVAND BRANCATO : Co-présidente | - François RAVEL : Co-trésorier |
| - Angélique DUPLAY : Co-présidente | - Aurélie DEGRUEL : Co-Secrétaire |
| - Céline BRANCATO : Co-Trésorière | - Céline MERLE : Co-secrétaire |

Pour notre grand plaisir, quelques personnes sont venues renforcer l'équipe des membres actifs.

Durant l'année 2017-2018, les différentes actions menées ont permis de programmer de nombreuses activités pour un budget de plus de 12 000 euros. Ce budget est plus élevé que les années précédentes car il inclut la classe transplantée qui a concerné les plus grandes classes (CE1, CE2, CM1, CM2) et le cycle « cirque » pour les maternelles et les CP. De nombreuses autres activités ont également été financées (sortie au musée, au théâtre, au cinéma, animations, ...) ainsi que l'achat de matériel pour les classes ou pour les cours d'écoles (panier de basket, passerelle de jeu, ...) et les licences USEP.

Voici le programme général de l'année scolaire en cours :

- Octobre : vente de brioches en porte à porte dans le village
- Novembre / Décembre : Vente de chocolats / calendriers
- 27 janvier 2019 : Loto
- 9 mars 2019 : Carnaval
- Avril / mai : Vente de plants
- Avril/mai : manifestation à définir (course pour enfants, concours de pétanque, ...)
- Mai : vente de vin (fête des pères)
- 22 Juin : Kermesse

Les remerciements habituels mais sincères s'adressent à :

- la Mairie d'Unias et de L'Hôpital Le Grand ainsi que le Département de la Loire pour les subventions accordées l'an dernier (aménagement de la cour et voyage),
- l'équipe enseignante pour son investissement,
- le comité des fêtes de L'Hôpital Le Grand et le Foyer Rural d'Unias,
- les membres du sou pour leur engagement et leur investissement tout au long de l'année,
- les parents bénévoles qui donnent de leur temps lors des manifestations,
- les habitants du village pour leur accueil et leur générosité lors des porte-à-porte.



La bibliothèque

Le service de la bibliothèque de votre village et du réseau de Loire-Forez Agglomération est gratuit.

Vous pouvez rejoindre les bénévoles pour assurer une présence lors des permanences les mardis de 15h30 à 18h ou les samedis de 10 à 12 h.

Vous pouvez aussi vous inscrire en tant qu'adhérent pour bénéficier de nombreux documents du réseau des bibliothèques Loire Forez Agglo,

vous pourrez aussi découvrir sur le site "mediathèques.loireforez.fr"

- les animations tout public avec lecture de conte, découvertes d'auteurs, animations autour des jeux vidéo, des séances de théâtre ou musique, des ateliers d'écriture etc.

- et accéder aux ressources numériques, réserver directement avec votre carte, découvrir les nouveautés CD /DVD/romans ... **Identifiant = prénom.nom / mot de passe = numéro de carte d'adhérent.**

24 nouvelles bibliothèques ont intégré le réseau au cours de l'année 2018.

Nous échangeons aussi 2 fois l'an avec la direction départementale et multimédia de la Loire pour obtenir de nouveaux romans ou albums ou BD ou même des CD de musique ou DVD.

La bibliothèque de L'Hôpital Le Grand devrait organiser début février 2019 des lectures, pour un public adulte, avec des comédiens amateurs et en octobre, nous aimerions faire venir un ou des auteurs de la fête du livre de Saint Etienne.

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident à organiser des événements dans notre village.

Bonne lecture à tous



Club Loisirs et Amitiés



Nous nous réunissons tous les 15 jours avec un casse-croûte une fois par mois.

Quelques sorties ont été organisées avec des communes voisines. Notre dernière sortie était à la ferme des délices et au restaurant La Grignotière.

Contact : Mme LAGARDE au 04 77 76 19 06 (Présidente) ou MME DUMOULIN au 04 77 24 29 41 (Trésorière)



Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie Tunisie Maroc

Nos portes drapeaux à l'honneur

Rendons hommage à nos valeureux porte-drapeaux.

Ils le méritent bien. Vous les avez reconnu :

A gauche, Lucien Dumoulin, il porte le drapeau de la Fnaca depuis la création de la section de L'Hôpital Le Grand en 1980.

A droite Albert Jacquemond plus récemment porte drapeau des 2 guerres mondiales. A chaque commémoration ils sont présents devant le monument aux morts de la commune.

Uniquement pour L'Hôpital Le grand, il s'agit au minimum de 3 représentations par an :

Le 19 mars, cessez le feu en Algérie,

Le 8 mai, fin de la guerre 39-45

Le 11 novembre, fin de la guerre 14-18

Merci à eux pour leur dévouement

La FNACA de L'Hôpital Le Grand souhaite que leurs collègues le porte encore longtemps.

UN HOSPITALIER A L'HONNEUR....

Yves Chapot, des bancs de l'école de L'Hôpital Le Grand ...à la direction de Michelin

Yves CHAPOT est né en 1962 à la ferme de la Basse-Cour exploitée par ses parents jusqu'à leur retraite en 1996. Leurs successeurs transforment la ferme en centre équestre O'HARA.

Yves reçoit une éducation familiale très rigoureuse et va à l'école du village jusqu'en CM2. De la 6^{ème} à la 3^{ème} il est pensionnaire au collège de St Bonnet Le Château et termine sa scolarité au Lycée de Beauregard à Montbrison. Parti faire des études supérieures à Lyon, il mène de front avec succès des études de Sciences Politiques et de Sciences Economiques qu'il complète par une formation d'expert-comptable.

Il commence sa carrière professionnelle au sein du Cabinet de conseil et d'audit Arthur Andersen à Paris.

En 1992, année de son mariage Yves rentre chez Michelin où il exerce des responsabilités au sein de l'audit interne.

En 1997, il devient le premier Directeur Général de Taurus (fabricant de pneumatiques d'Europe de l'est) racheté par Michelin, il s'installe pour 2 ans et demi à Budapest avec sa femme et ses enfants.

En 1999, de retour à Clermont Ferrand il occupe le poste de Directeur Financier pour la zone Europe.

De 2005 à 2012, il est responsable des activités du groupe en Chine. Il s'installe avec sa famille à Singapour puis à Shanghai.

En 2012, nouveau retour au siège où il exerce de très hautes responsabilités.

En 2014, il devient membre exécutif du groupe.

En mai 2018 Jean Dominique SENARD actuel patron annonce son départ au printemps 2019 et son remplacement par un binôme : Florent MENEGAUX sera Directeur Général exécutif secondé par Yves CHAPOT.

Une très belle réussite professionnelle, mais aussi familiale, Yves est père de 6 enfants. Il conserve un lien à L'Hôpital Le Grand par la propriété familiale héritée de ses parents.

A l'heure de la retraite ses parents se sont installés à Ecotay L'Olme. Sa maman est décédée en 2014, son papa Robert participe très régulièrement aux commémorations organisées à L'Hôpital Le Grand par la FNACA.

Le Groupe MICHELIN en quelques chiffres :

2	>	Numéro 2 mondial du pneumatique
68	>	Nombre d'usines dans le monde réparties dans 17 pays
187	>	En millions le nombre de pneus produits dans le monde en 2016
20.9	>	En milliards d'euros le chiffre d'affaires Michelin en 2016



PASSION DU VOYAGE

Un famille d'Hospitalier a bien voulu nous faire partager son séjour de 3 semaines dans l'Ouest Américain. Voici leur récit de ce voyage :



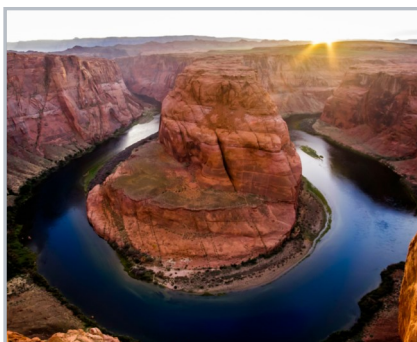
Aller dans l'Ouest Américain correspondait à notre premier voyage en famille en dehors du sol Européen. C'était une grande excitation teintée d'un brin d'inquiétude car nous avions décidé d'organiser ce voyage complètement par nous même. Notre motivation était d'aller à la découverte d'une partie de ce grand pays et visualiser de nos propres yeux les belles images qui nous faisaient rêver dans les magazines de voyages ou les reportages à la télé. La crainte pouvait d'être déçu finalement tellement nous avions idéalisé les endroits où nous allions aller.

Et bien non ! Quel magnifique séjour de 3 semaines, beaucoup trop court finalement pour profiter de plusieurs des plus belles merveilles géologiques de la planète. En effet, en 21 jours, 14 étapes de couchage différentes, près de 4000 km parcourus en voiture, nos plus belles étapes ont été :

- . « Grand canyon » que nous avons eu la chance de faire à pieds (un tout petit bout) mais aussi de survoler en hélicoptère; des frissons devant le gigantisme, la forme et la géologie tellement spéciale de ce canyon.
- . « Monument Valley » en territoire indien Navajo d'où l'on ne peut s'empêcher de se sentir dans l'univers « Western » du film « il était une fois dans l'ouest »
- . Plusieurs parcs nationaux (Arches, Zion, Bryce Canyon, Canyonland, Yosemite,...) ou sites atypiques (Antelope canyon, horse shoe bend,...) tous très envoûtants avec leurs caractéristiques spécifiques.
- . Rafting sur une partie du fleuve Colorado, sans que le courant ait été exceptionnel en cette période estivale.
- . Traversée de la vallée de la mort (+47 °C) et ses croutes de sel où la peau commence immédiatement à perler de sueur à peine quelques secondes à l'extérieur du véhicule. Quasi aucune végétation ne résiste.
- . Visite d'une ancienne mine d'or à Calico à quelques kilomètres de Los Angeles où l'on est plongé dans l'univers des pionniers Américains dans ce domaine.
- . Un bout de la « Route 66 » au niveau de Bagdad café, pas très longtemps car globalement assez dégradée.
- . Des étapes et visite de Los Angeles, Las Vegas et un bout de la côte pacifique jusqu'à San Francisco (et sa prison d'Alcatraz) en passant par Monterey et Santa Cruz notamment

Ce voyage a été chaque jour un émerveillement pour les yeux. Nous avons réalisé l'immensité de ce pays taille XXL bien que nous en avons fait qu'un petit bout malgré les 4 Etats (Californie, Utah, Arizona, Nevada) que nous avons traversé.

La largeur des routes et la facilité à y rouler nous a vraiment impressionné. Le nombre de voitures pick-up, la taille des camions aussi. De retour en France, nous avons tout trouvé tout petit. Ainsi qu'une grande envie de pouvoir y retourner dès que possible pour approfondir et élargir la découverte.



LA VIE MUNICIPALE AU MILEU DU 19^{ème} SIECLE

Guy Beny, ancien agriculteur sur la commune, féru d'histoire locale, compile depuis plusieurs décennies les comptes-rendus de conseils municipaux de la commune.

Il a bien voulu nous faire partager l'état de ses recherches sur cette partie de l'histoire de notre commune. Très intéressant !

Au milieu du XIX^{ème} siècle, la commune de L'Hôpital-Le-Grand compte 310 habitants. La fréquence des réunions de conseil municipal est très aléatoire, il peut y en avoir une ou deux, voire trois et exceptionnellement quatre par an, mais il peut aussi se passer une année sans. Le maire est désigné par un arrêté préfectoral, il doit prêter serment « *la main levée à Dieu "je jure fidélité au roi des français obéissance à la chartre constitutionnelle et aux lois du royaume"* ». A cette époque tous les comptes rendus sont brefs et ne comportent qu'un point à l'ordre du jour, qui peut parfois être anodin, comme le montre l'exemple suivant : « *le remplacement de la blouse en coton et du pantalon du garde-champêtre en mauvais état, le conseil autorise le maire à prélever la somme nécessaire pour l'achat* ». La plupart des réunions font suite à une demande de la préfecture.

Pour définir la répartition des impôts fonciers, le conseil municipal se réunit en présence des propriétaires les plus fortement imposés, en nombre égal avec le nombre de conseillers municipaux, soit vers 1840, six conseillers municipaux et six propriétaires. Il est à noter que parmi les membres du conseil figurent déjà les plus gros propriétaires de la commune (Commanderie – Domaine de la Tour).

On retrouve aussi régulièrement des débats pour des travaux qui concernent la Cure et l'église. Le 8 septembre 1846, le Conseil Municipal et les plus fortement imposés votent « *une imposition extraordinaire pour la réparation de la charpente de l'église et la refonte de la cloche* ».

Le 30 Avril 1848, est annexé au compte rendu du conseil municipal, le procès verbal de l'élection des officiers de la garde nationale de la commune.

« Réunis 65 hommes sans armes et sans uniformes en présence de Benoit TISSOT, Maire, président du conseil de recensement :

- Benoit GARNIER	55 voix	Capitaine
- Antoine DURRIS	31 voix	Lieutenant
- Jean JULIEN	36 voix	Sous-lieutenant

Au cours de l'année 1849, plusieurs réunions de conseil font état de discussions pour la construction d'une école. Deux possibilités sont envisagées : soit dans le jardin du presbytère (proche de la salle des associations), soit au centre du village (à l'emplacement actuel de la Mairie). En 1850, la délibération est prise pour la construire au centre du village. Une somme de 2500 francs est votée (500 francs par an pendant 5 ans), « *une grande partie des habitants s'offre à transporter et à fournir les matériaux* :

- 81m³ de pierres prises à Moingt
- terre (pisé)
- 55 voitures de tuiles, briques et carreaux prises à Sury-Le-Comtal
- 50 voitures pour la boiserie ».

Le 2 décembre 1852, le conseil municipal vote une somme de 120 francs pour les familles les plus pauvres de la commune, en l'honneur de la proclamation de l'Empire. Charles-Louis Napoléon Bonaparte, alors président de la 2^e République, devient Napoléon III empereur des Français.

Le 6 novembre 1853, le conseil se réunit suite à un courrier du Préfet. Ce dernier sollicite son avis pour l'assainissement de la Plaine, par la suppression de certains étangs et la création de grands fossés. La Plaine du Forez compte alors 573 étangs qui couvrent 3000 hectares, dont une bonne partie sont au plus bas en période de sécheresse. L'insalubrité qui en résulte occasionne des fièvres particulièrement graves aux habitants. Le Syndicat de la Mare chargé de réaliser les travaux d'assainissement du secteur sera créé 6 ans plus tard par le décret Impérial du 7 décembre 1859. Regroupant les 13 communes du bassin versant de la rivière « La Mare »

et les propriétaires fonciers, le Syndicat a été dissout récemment en 2012.

Le 28 Mai 1855, le conseil municipal est consulté pour le choix de l'emplacement d'un pont sur la Mare. Deux projets sont proposés : « *un à la Fontaine du pré aux Vaches (pont actuel), l'autre à quelques mètres du passage actuel au Nord du Bourg (passage à gué adjacent à la passerelle de la commanderie)* ». Un pont en bois sera construit seulement une vingtaine d'années plus tard à l'emplacement de la première proposition et sera détruit par la crue de la Mare du 25 août 1900. Le chemin de grande communication Montbrison-Saint Galmier ne passait pas sur ce pont, il traversait la commune au passage à gué du Domaine de La Tour.

Plus anecdotique, lors du conseil du 28 Août 1855, un vote met en place une taxe municipale sur les chiens avec deux catégories :

- *Chiens d'agrément ou de chasse 8 francs par an,*
- *chiens de garde ou de berger 1 franc par an.*

Malgré cette période, riche en instabilité politique nationale (Monarchie de Juillet, deuxième République, Empire), le fonctionnement de la commune évolue peu. Les maires sont toujours nommés et confirmés par le Préfet, ils prêtent toujours serment. Seules les formules changent au gré des changements politiques. Le 14 Août 1860, un arrêté préfectoral confirme le maire et son adjoint dans leurs fonctions, ils « *jurent obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur* ».

Tout au long de ces années, de façon récurrente, le Préfet rappelle la commune à son devoir d'assistance, auprès des familles d'ouvriers nécessiteux sans emploi pendant l'hiver. Les sommes allouées le sont toujours en échange de travaux au profit de la commune : entretien des chemins communaux, petites réparations à l'école,

La suite de cette histoire de la vie communale que nous publierons l'an prochain, nous emmènera à la fin du 19e siècle, pendant cette période l'école sera le principal sujet des conseils municipaux.



MERCI A NOS ANNONCEURSPensez à consommer local !

PEINTURE & DÉCORATION

NEUF & RÉNOVATION



PPC

PORT: 06.08.42.21.17
TÉL./FAX: 04.77.76.17.00

64, ROUTE DE CRAINTILLEUX
42210 L'HOPITAL LE GRAND

PLÂTRERIE PROJECTION MÉCANIQUE

NEUF & RÉNOVATION



PPC

PORT: 06.08.42.21.17
TÉL./FAX: 04.77.76.17.00

64, ROUTE DE CRAINTILLEUX
42210 L'HOPITAL LE GRAND



Notre société de distribution automatique

« GOURMANDISES »

nouvellement créée vient à vous pour vous proposer diverses formules pour consommer chez vous ou sur votre lieu de travail le café d'une façon simple et économique avec une qualité de café haut de gamme

Enfin des solutions personnalisées adaptées aux particuliers, employés et chefs d'entreprises pour maîtriser votre budget café.

Ainsi nous proposons notre expertise pour votre quotidien ou vos événements familiaux ou professionnels.

GOURMANDISES, vous propose :

- ✓ Plusieurs gammes de machine à café, chocolat chaud
- ✓ Des distributeurs automatiques de café, snacks, fontaines, tireuses à bières
- ✓ Un vaste choix de produits café grain de plusieurs pays, des produits gourmands et bien d'autres choses.
- ✓ De la location, vente.
- ✓ Location pour vos événements



Contacter GOURMANDISES pour plus de renseignements



GOURMANDISES
45 impasses des rosiers
42210 L'Hôpital-Le-Grand
Frédéric OSTERNAUD
06.24.33.66.13

Gourmandises.fosternaud@gmail.com



VISITE DU BATIMENT D'ELEVAGE*

DE MRS VIRICELLE ET CROZIER (GAEC Rocbrune)

LE VENDREDI 22 MARS 2019

537 CHEMIN DU STADE

VENEZ DECOUVRIR LEUR INSTALLATION DE TRAITE DES VACHES

*visite ouverte aux habitants de la commune



VOTRE SPÉCIALISTE EN
CARRELAGE
MENUISERIE
MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION

vm
VILVERT
Matériaux

Montbrison
Montrond - Ste Foy

REXEL
MATERIEL ELECTRIQUE
AGENCE DE MONTBRISON

beaalem
EXPERTS EN ENERGIES POSITIVES

- + Gestion énergétique
- + Génie climatique
- + Fluides industriels
- + Maintenance

314, rue Adamas
42210 Montrond-les-bains
Tél. : 04 77 54 41 49
contact@beaalem.com
www.beaalem.com

QUALIBAT
LA CERTIFICATION POUR RÉUSSIR

www.mazarin-resto.com

RESTAURANT
MAZARIN TEAM
PIZZERIA

Fermé le dimanche

Eric BISIAUX
Olivier BISIAUX
et toute l'équipe

Bd Joseph Cugnot
ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

Tél. 04 77 36 67 94

SARL CHASSON
PRODUCTEUR

95 Rte de Boisset - 42210 L'HÔPITAL LE GRAND
06 80 61 38 64

Nous l'avons planté sur nos terres
Nous avons veillé sur lui...
... aux différentes étapes de sa croissance

VOTRE SAPIN DE NOËL

Entièrement «fait maison».
Pensez à le réserver !

MERCI A NOS ANNONCEURSPensez à consommer local !

PLÂTRERIE PEINTURE ISOLATION DÉCORATION

Gilles Pignol

L'HOPITAL-LE-GRAND
Tél. : 04 77 76 11 58

Production Horticole
Plantes à massifs annuelles et bisannuelles
Plantes vivaces - Chrysanthèmes

**Ets Horticoles
Paul THOMAS**

Route de Boisset - 42210 L'HOPITAL-LE-GRAND
Tél./Fax : 04 77 76 14 54 - Port. 06 80 12 52 70



Chambre d'hôtes Le Clos de la Grange

Capacité 3 personnes - Ouvert du 15 Avril au 15 octobre

Chambre d'hôtes aménagée dans la maison du propriétaire, ancienne ferme restaurée avec parc clos. **Rue Froide - L'Hôpital Le Grand -**

Tél : 06 08 94 59 71 / 04 77 76 10 70



FALCONNIER
Peinture Service



Papier Peint
Peinture Déco & Bâtiment
Pose de Revêtement de sol

4, impasse Côte Thilloière
Morthieu (face au Géant Casino)
42100 SAINT-ETIENNE

patrick@falcopeinture.com
www.falcopeinture.com Tél. : 04 77 95 66 65 - Fax : 04 77 95 65 76

**BAR TABAC PMU
LOTO**

LE LONGCHAMP

18 Rue du 11 Novembre
42450 SURY LE COMTAL
04 77 30 80 47

Particuliers Artisans Commerçants et Professionnels près de chez vous...

VIAL Combustibles, spécialisé
dans la livraison de
FUEL, GNR, GNR O,
FUEL SUPERIEUR.



Paiement par carte bancaire, espèces ou chèque

VIAL

COMBUSTIBLES
St Romain le Puy

STATION DE CARBURANTS

Du lundi au jeudi 8h-12h / 14h-18h - Vendredi 8h-12h / 14h-17h
15 Zac des Epalits St Romain Le Puy - 04 77 76 61 42

Gasoil

GNR

SP 95

AdBlue

NOUVEAU

NOUVEAU

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

LCM menuiserie

Escaliers, portes intérieures et extérieures, fenêtres, volets...

Consultez-nous : www.lcm-42.com
 04 77 76 14 57
 Fax : 04 77 76 15 70
lcm42@wanadoo.fr
pchevrot@lcm-42.com

... ou venez nous voir.

Plan au verso

Entreprise BENY

www.beny-btp-loire.fr

225 rue du 11 novembre
 L'HOPITAL-LE-GRAND

04.77.76.13.57 04.77.76.16.50

sarl.beny@wanadoo.fr

TVA INTRA : FR7633954771300018
 SIRET : 339 547 713 000 18

- MAÇONNERIE
- RÉNOVATION
- VILLA
- PISCINE
- FAÇADE
- BÉTON DESACTIVÉ

BAYLETP

ENTREPRISE de TRAVAUX PUBLICS

les Roules
 route de Crainvilleux
 42210 l'Hôpital Le Grand

06 07 52 07 55
bayle-tp@wanadoo.fr
www.bayle-tp.com

• TERRASSEMENT
 • AMENAGEMENT COUR
 • GRAVILLON DE COULEUR
 • ENROBE
 • PISCINE
 • PUIT
 • TRANCHEE
 • V.R.D.
 • FOSSE SEPTIQUE
 • MICRO-STATION

NOELICE

BOULANGERIE PATISSERIE

LE BOURG PRECIEUX 04.77.76.60.97